Bulletin d'information du PASRES

Bi-PASRES

N° 008 - Juin 2015

L'environnement est-il compromis ?

2 EDITORIAL Editorail du Secrétaire Exécutif

3 INTERVIEW Interview du Député

4 ETAT DES LIEUX DE LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

5 ETAT DES LIEUX DE LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT (SUITE)

6 INTERVIEW Interview du Prof Coulibaly Lassina

7 CHERCHEUR DU MOIS

8 ACTIVITES DU PASRES

EDITORIAL

Stockholm 1972, Rio de Janeiro 1992, Kyoto 1997, Johannesburg 2002, Rio de Janeiro + 20 2012, autant de conférences mondiales et des Nations-Unies sur les problèmes d'environnement. Le dernier et l'un des plus importants, celui de Rio de Janeiro, a réuni plus de 188 pays et 45 000 participants avec l'adoption d'un texte final ayant pour titre : « l'avenir que nous voulons » pour confirmer l'urgence de protéger l'environnement que nous voulons léguer aux générations futures.

Comment comprendre l'apostrophe pessimiste de Lacina COULIBALY qui se demande s'il est encore possible de parler d'un avenir pour l'environnement dans son ouvrage au titre évocateur : Côte d'Ivoire : l'environnement est-il compromis ? « Les nombreuses catastrophes qui surviennent dans le monde trouvent pour l'essentiel, leurs origines dans la gestion de l'environnement global », affirme-t-il. « Il apparait à l'analyse, une interaction entre les problèmes.

Dans le cycle de ses conférences-débats bimensuelles, vu l'urgence et la gravité du problème posé, le PASRES a organisé avec l'auteur une conférence sur le titre de son ouvrage. En faisant, au final, la recommandation de créer un conseil national de l'environnement (CONE), devant garantir une stabilité institutionnelle, conseiller les politiques dans la prise de décision, toute chose qui pourrait permettre une gestion durable de l'environnement, le professeur Coulibaly laisse poindre une lueur d'espoir quant à la restauration de l'environnement.

En effet, l'homme ne peut se penser sans un environnement dont il est le produit et qu'en retour il concourt à produire avec les autres éléments de l'écosystème.

Parce qu'il ne peut y avoir d'humanité qu'environnementale, le thème de l'environnement compromis par les activités anthropiques est l'appel d'un spécialiste pour rappeler l'oubli de la préservation de l'environnement compromettant gravement par notre égoïsme développementaliste l'héritage des générations futures.

On imagine aisément que les échanges qui ont suivi l'exposé du conférencier, le débat a été houleux entre les enseignants, les spécialistes des organisations gouvernementales et non gouvernementales et les députés ayant à charge les problèmes d'environnement.

Dr SANGARE YAYA
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU PASRES

Pour le député SANGARE Yacouba, dans l'interview qu'il a accordée au BI-PASRES, le tableau sombre, quasi lunaire, peint par l'auteur de l'ouvrage et conférencier, est la triste réalité. Il considère que tout développement sans respect de l'environnement conduit au désastre. L'importance de la sauvegarde de l'environnement et des forêts a conduit les parlementaires à mettre en place un réseau pour sensibiliser les populations mais aussi légiférer pour donner aux Ivoiriens un réflexe environnemental.
Comme il le dit lui-même : « Il faut une expression forte de la volonté politique afin d'inculquer aux citoyens un comportement respectueux de l'environnement ».

Si le PASRES a fait du titre de l'ouvrage de Coulibaly Lacina, le thème de la première conférence de l'année 2015, c'est parce que son cri d'alarme, son appel à la vigilance et à la mobilisation pour la sauvegarde de l'environnement est aussi le sien. En effet, le domaine de l'Environnement et de la Biodiversité est le deuxième domaine scientifique, après celui de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire, qui bénéficie le plus des ressources du PASRES avec un cumul 2008-2014 de projets financés 18%. Le PASRES finance ce domaine car il partage aussi l'espoir du conférencier d'un avenir meilleur pour l'environnement malgré tous les manquements à nos obligations d'éco citoyen.

Côte d'Ivoire : l'environnement est-il compromis ? n'est donc pas un viatique de pessimiste mais les résultats de nombreuses années de recherche dans les sciences de l'environnement qui invitent à méditer notre rapport à la nature tant au présent qu'au futur car si nous sommes des créatures, nous sommes aussi créatrices de créatures dont nous n'avons pas le droit de compromettre la vie par notre irresponsabilité.

Alors que chacun soit responsable, au quotidien, de l'environnement et de la vie des autres !

INTERVIEW

1- Honorable Sangaré, vous venez d'assister à la Conférence-débat du PASRES sur l'environnement ! Quelles sont vos impressions sur tout ce qui a été dit sur l'environnement ?

J'avoue que j'ai été émerveillé par tout ce que j'ai entendu au cours de ces échanges. J'ai été impressionné par la qualité du débat et la pertinence des arguments, d'où ma grande satisfaction d'avoir pris part à cette rencontre.

2- Le tableau présenté par le conférencier dans son exposé et dans son ouvrage est très sombre ; les élus du peuple que vous êtes en sont-ils conscients ?

Il est vrai que le tableau présenté par le conférencier dans son exposé et dans son ouvrage est très sombre mais malheureusement c'est la réalité. Il n'a fait que décrire une situation, en somme il n'a fait qu'un constat. Nous parlementaires sommes conscients de cette triste et cruelle réalité. C'est pourquoi, il existe à l'assemblée nationale une commission chargée de l'environnement.

3- Que fait votre commission pour améliorer la situation environnementale du pays ?

Notre commission est très active sur le terrain pour faire la sensibilisation, le contrôle et l'éveil de conscience. La commission de la recherche, de la science, de technologie et de l'environnement a effectué beaucoup de missions de terrain.
La décharge d'Akouédo, la baie du gourou (carrefour de l'indénié), la zone industrielle de Koumassi, la zone industrielle de yopougon, sans oublier l'intérieur du pays : TAFIRE, TAI etc. nous attirons à chaque fois l'attention de l'exécutif sur les risques auxquels sont exposées nos population et nous encourageons les populations à adopter un comportement responsable.

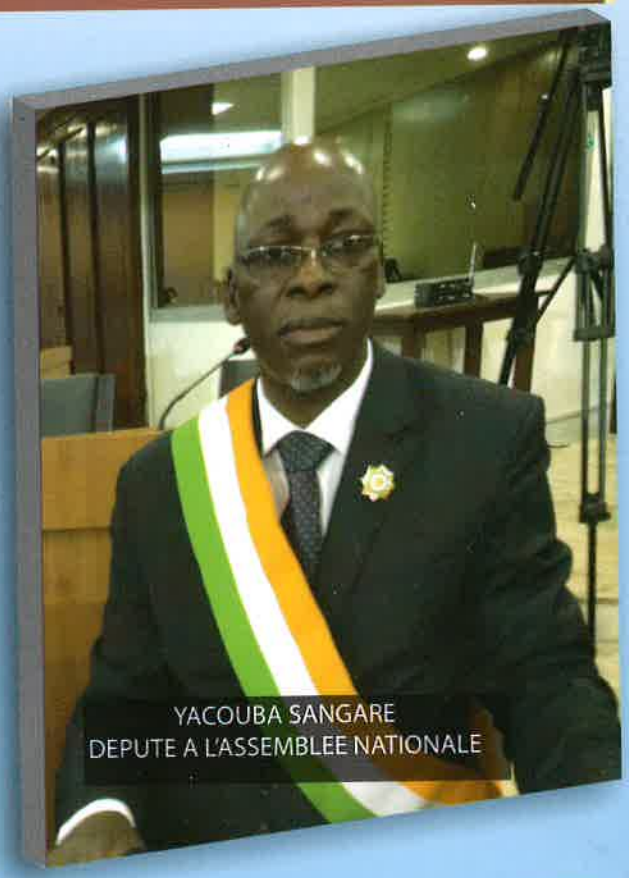
YACOUBA SANGARE
DEPUTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

4- Pensez-vous que l'environnement est très important comparativement aux autres défis que le pays doit affronter ?

L'environnement est d'autant, sinon plus important que tous les autres défits que le pays doit affronter. Si l'environnement est bafoué, dégradé, tout ce que nous allons entreprendre est voué à l'échec. Tout développement sans respect de l'environnement conduit au désastre. Notre environnement est notre premier bouclier contre toutes les agressions extérieures. C'est pourquoi nous pensons que tout acte à poser en faveur du développement doit intégrer la dimension environnementale.
L'importance de l'environnement a conduit l'assemblée nationale à mettre en place un réseau ivoirien des parlementaires pour la protection de l'environnement et des forêts. Ce réseau a un programme d'activités bien fourni pour améliorer et protéger notre environnement dans la durée.

5- Quelles sont vos recommandations pour stopper la dégradation de l'environnement de notre pays ?

Pour stopper la dégradation de l'environnement dans notre pays, il faut agir rapidement et vigoureusement sur les comportements. Il faut informer, sensibiliser et sanctionner. Il faut également moraliser la vie publique car dans beaucoup de cas, la corruption est à la base de plusieurs cas de non respect des normes environnementales.
Comme dernière recommandation, il faut une affirmation forte de la volonté politique afin d'inculquer aux citoyens un comportement respectueux de l'environnement.

ETAT DES LIEUX DE LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

Les nombreuses catastrophes qui surviennent dans le monde trouvent, pour l'essentiel, leurs origines dans la gestion de l'environnement global. Il apparait, à l'analyse, une interaction entre les problèmes de pollution locale et leurs incidences sur l'environnement mondial. En 2010, l'éruption de l'Eyjafjöll, en Islande, crée un panache volcanique qui conduit à la fermeture de nombreux pays européens à fermer leur espace aérien. Les pays en développement qui n'ont presque pas contribué aux grandes pollutions atmosphériques, et dont les budgets consacrés au financement de la gestion de l'environnement sont insignifiants, sont les plus exposés aux dites catastrophes. Leurs conséquences dans le domaine sanitaire, l'enregistrement de maladies émergentes et réémergences sont graves. La Côte d'Ivoire ne fait pas l'exception, bien qu'on y enregistre une volonté politique affichée pour la cause environnementale : cadres institutionnel et règlementaire existent. Cependant, il apparait de nombreuses faiblesses et des interférences à la fois techniques et institutionnelles. La rocambolesques histoire du déversement de déchets toxiques, en 2007, dans le District d'Abidjan est une parfaite illustration de l'échec dans la gestion des déchets. Ce qui montre que la solution aux problèmes environnementaux ne se trouve pas uniquement dans la création de lois ou d'institutions.En effet, le maillon essentiel de la protection de l'environnempent est la qualité de la ressource humaine en charge du domaine avec une vision politique bien élaborée. C'est-à-dire, qu'il faut une bonne formation et une excellente éducation de cette ressourcehumaine mais aussi, une sensiblisation des populations et des acteurs politiques. De ce qui précède, il est donc essentiel d'avoir un environnement de formation et d'éducation en matière d'environnement adéquat pour planifier un développementdurable Par ailleurs, la régression exponentielle de la couver

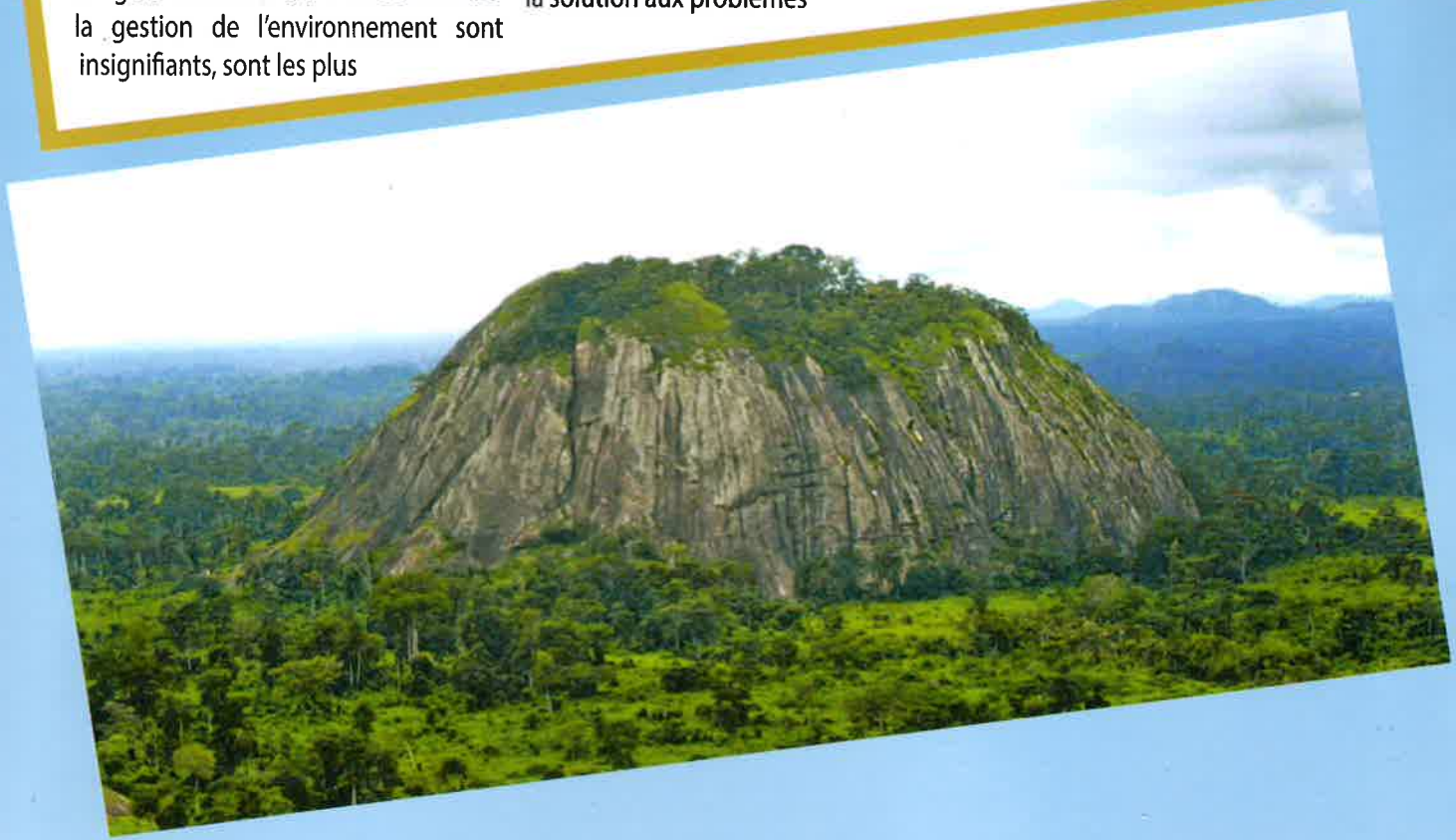

A SUIVRE

ture forestière du pays et la dégradation de certains sols sont les conséquences de politiques agricole et forestière mal planifiées. La persistance de certains y problèmes de gestion de l'environnement alors que des solutions sont proposées par les résultats de recherche, démontrent à quel point, il a un écart entre les décideurs politiques et le monde de la recherche. Enfin, l'instabilité chronique au niveau de la gouvernance du secteur de l'environnement, exacerbe sa dégradation dans le pays. C'est donc tout naturellement que la question relative à la compromission de l'environnement en Côte d'Ivoire trouve tout son sens. Relativement aux grands enjeux environnementaux, la Côte d'Ivoire est concernée par les changements climatiques, la déforestation, la désertification, la contamination de la chaîne alimentaire et des risques sanitaires variées. Par ailleurs, elle n'est pas à l'abri de catastrophes naturelles dans un contexte de changement climatique. Une des innovations importantes pour une meilleure gestion de l'environnement en Côte d'Ivoire serait la création d'un conseil national de l'environnement (CONE). Ledit conseil pourrait garantir une stabilité institutionnelle, conseiller les politiques dans la prise de décision, toute chose qui pourrait permettre une gestion durable de l'environnement. C'est l'une des conditions du développement durable auquel aspire aujourd'hui la Côte d'Ivoire.

M. COULIBALY Lacina
Professeur Titulaire
en Sciences et Gestion de
l'Environnement

INTERVIEW

Pourquoi avez-vous donné un titre aussi alarmant à votre ouvrage : Côte d'Ivoire : l'environnement est-il compromis ?

Le titre ne nous parait pas trop alarmant au regard de ce qui est constaté, de ce que nous vivons chaque jour. Tout se passe comme s'il n'existait pas de textes de lois et de cadre institutionnel pour définir et orienter la stratégie de protection de l'environnement. On remarque très peu de changement dans l'amélioration de notre cadre de vie. Regarder tous les efforts herculéens que l'Etat est entrain de déployer pour nous permettre de vivre dans un cadre de vie acceptable. Regardons avec courage l'incivisme environnemental de certains de nos concitoyens, avec des constructions d'immeubles sur des canalisations de drainage. Je vous invite à apprécier les travaux du gouvernement sur la baie de Cocody. Nous sommes tous coresponsables politiques et citoyens ordinaires de la dystrophie de cette baie.

Prof. COULIBALY LACINA
VICE-PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
NANGUI ABROGOUA

Qu'est-ce que nous devons changer dans notre comportement individuel et collectif pour freiner la dégradation

Nous devons appréhender autrement notre environnement. En effet, nous devons avoir une vision globale sur ce sujet et intégrer le fait que ce qui apparait comme un environnement extérieur voir lointain impact sur notre vie de la même manière que notre environnement intérieur ou proche. Nous devons aussi être des citoyens disciplinés respectueux des lois qui encadrent la gestion de l'environnement, l'assainissement, la salubrité, et pour simplifier, notre cadre de vie et de travail. Nous devons être chacun à son niveau un conseiller et un formateur des autres à la cause environnementale.

Pensez-vous que votre message sera entendu par le Gouvernement, les responsables de l'environnement et les populations ?

Nous le pensons, car nous avons essayé de distribuer aux différents acteurs, un exemplaire de notre contribution, et nous comptons renforcer la communication et espérons qu'il y aura un relai à cet effet. Les ministères techniques, certaines entreprises à impacts importants sur l'environnement ont été invitées à la dédicace, de même que le district d'Abidjan. Nous pensons que chacune de ces structures et institutions seront des ambassadeurs de l'environnement dans leur milieu.

Comment pensez-vous résoudre le dilemme qui tiraille le pays : une exigence de développement par utilisation des ressources naturelles et une exigence de protection de l'environnement dont la dégradation constitue une menace pour notre existence ?

La gestion durable de l'environnement ne peut impacter négativement le développement du pays. Il s'agit techniquement de pouvoir faire appliquer le concept de développement durable qui se traduit par une courbe sous forme de cloche appelé courbe de Kuznet environnemental. C'est-à-dire que dans un premier temps l'exploitation de l'environnement entraîne une dégradation de l'environnement jusqu'à un optimum. Mais les investissements résultant de l'exploitation des ressources environnementales entraînent le développement avec l'aspiration des populations à un meilleur cadre de vie, donc à un environnement de qualité. A la pression des populations, les politiques vont répondre avec la mise en place ou les améliorations des cadres institutionnel et juridique, et donc une meilleure protection de l'environnement.On va donc observer une diminution de l'action de dégradation de l'environnement et l'émergence d'un cadre de vie de qualité.

Dans toutes les recommandations que vous avez faites quelle est la plus importante et la plus urgente à exécuter ?

En ce qui concerne notre pays, comme nous le signalons dans notre livre, il y a le cadre institutionnel, le cadre règlementaire. On peut même dire que nous sommes l'un des pays dont l'engagement pour la cause environnementale est exprimé au plus haut niveau. Cependant, la dégradation continue et continuelle de l'environnement observée, pourrait se résumer en l'efficacité des outils de gestion mis en place. C'est pourquoi pour avoir une synergie entre les acteurs, et le développement d'une politique de gestion durable de l'environnement, il faut avoir le courage politique de revisiter notre cadre institutionnel et aller vers la création d'un organe qui puisse résister à l'instabilité dans la gouvernance de la gestion de l'environnement. C'est pourquoi nous proposons la création d'un conseil national de l'environnement (CONE). Cet organe devra être pourvu en ressources humaines de qualité qui auront prouvéleurs expertises dans le domaine environnemental. Le CONE sera appuyé par des services techniques spécialisés et les universités et centres cde recherche. Le CONE sera l'organe de proposition des politiques ainsi que des programmes et projets de recherche par anticipation pour proposer des technologies environnementales adaptées aux réalités du pays.

Merci Professeur !

CHERCHEUR DU MOIS

LE PASRES TRAVAILLE POUR LA PROMOTION DES CHERCHEURS

COULIBALY Siendou

A- Présentation

Monsieur COULIBALY Siendou est né le 1er janvier 1982 à Dabakala (Côte d'Ivoire). Il est marié sans enfant.

Après son Baccalauréat série C (Lycée Scientifique de Yamoussoukro), il a respectivement obtenu le Diplôme d'Études Universitaires Générales (DEUG) en Sciences de la Nature (SN), la Licence et la Maîtrise en Protection des Végétaux et de l'Environnement (PVE) à l'Université Nangui Abrogoua, puis le Diplôme d'Études Approfondies (DEA) en Botanique option Biologie, Morphologie et Taxonomie Végétales à l'Université Félix Houphouët-Boigny où il prépare actuellement un Doctorat de Botanique option Biologie Végétale et Palynologie. Il est également doctorant en Palynologie à l'Université de Lomé au Togo. Ses recherches doctorales se déroulent dans le cadre du PASRES dont il a été lauréat en sa deuxième session 2010. Son domaine de recherche concerne la Biodiversité végétale, l'Agriculture et la sécurité alimentaire.

B- Activités réalisées dans le cadre du projet PASRES

Intitulé du projet de recherche :

« Potentialités de production mellifère de la flore de transition forêt-savane, en zone guinéenne, et caractérisations pollinique et physicochimique de quelques miels de la Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest) »

Cadre Justificatif du projet :

Au delà de ses bienfaits en alimentation et en santé humaine, le miel constitue une source de revenu supplémentaire pour les populations rurales. Cependant, l'apiculture est encore négligée. c'est la conséquence de la méconnaissance de la flore mellifère, matière première du secteur, indispensable à la promotion de l'apiculture moderne, plus productive et respectueuse de l'environnement. Dans ce contexte, notre étude vise à évaluer les atouts floristiques de la végétation pour une production plus accrue de miel de bonne qualité en Côte d'Ivoire.

Résumé du projet :

Les recherches de terrain ont été conduites dans la végétation de Dimbokro, en zone guinéenne de transition forêt-savane. Les données ont été collectées de novembre 2011 à octobre 2012, à l'aide de relevés floristiques de surface, d'inventaires apicoles mensuels autour d'un rucher, d'analyses pollinique et physicochimique d'échantillons de miel issus de quatre zones phytogéographiques du pays. Les résultats montrent que la flore environnant le rucher est riche d'un total de 350 espèces dont 323 en fleurs, soit un taux de floraison annuel de 92,29%. La floraison continue des plantes permet aux abeilles de disposer de ressources mellifères (nectar, pollen) en permanence. Cette floraison est due à l'influence des facteurs climatiques tels que la température maximale, l'humidité relative, l'insolation et l'évaporation. La flore mellifère identifiée sur le terrain est constituée de 128 espèces, soit 36,57 % de la flore totale et 39,63 % des plantes en fleurs. Elle est constituée de 45 % d'espèces exclusivement nectarifères, 22 % uniquement pollinifères et 31 % à la fois nectarifères et pollinifères. Les plantes mellifères se répartissent dans 115 genres et 51 familles botaniques dont les plus riches en espèces sont celles des Euphorbiaceae et Mimosaceae. Par ailleurs, 206 taxons polliniques ont été identifiés dans les miels analysés dont 152 espèces, 30 genres et 24 familles. Au total, 241 plantes mellifères ont été inventoriées. Parmi les 16 échantillons analysés 9 sont des miels monofloraux et 7 des miels polyfloraux. Les miels de Ceiba pentandra et d'Elaeis guineensis sont les plus récurrents. La richesse taxonomique des miels varie de 20 à 58 taxons par échantillon. Leur abondance pollinique se situe entre 1344 et 346342 grains de pollen par millilitre de miel. Selon leur origine géographique, les miels présentent les caractéristiques physicochimiques suivantes : sucres totaux (76,58 - 80,18 %), pH (4,00 - 4,29), densité (1,55 - 1,65) et conductibilité électrique (0,63 - 1,58 mS/cm). Suivant ces paramètres, les miels analysés répondent tous aux normes internationales de qualité. Toutefois, ceux provenant du nord du pays semblent être les meilleurs.

Activités du PASRES

Après cinq ans de financement de la recherche scientifique de diverses manières, le PASRES, depuis l'Année 2013, a diversifié ses actions par l'institution de prix, d'ateliers de formation et de conférences-débats pour mieux faire ressortir l'importance stratégique de la recherche scientifique et de l'innovation technologique dans le développement techno-économique et le maintien de la cohésion sociale.

Sur le plan national

II/ SÉANCES D'ÉVALUATION DU DR. KOUAMÉ DJANGO ET DE M. YOBOUÉ BASSA

Le 17 et le 25 mars 2015, se sont déroulées, au CSRS, les séances d'évaluation des projets du Dr KOUAME Django, intitulé : "cybercriminalité, manifestation et expression perverses en Côte d'Ivoire" ;et de M. YOBOUE Bassa : « Analyse et maîtrise des risques de contamination à Bacillus Cereus dans les filières de production laitière et de l'attiéké à Abidjan. »

La séance d'évaluation de Dr. DJANGO a permis de comprendre que la cybercriminalité est devenue un fléau social en Côte d'Ivoire. Les criminels et les crimes commis en font un phénomène dépassant le cadre frontalier des Etats.
La cybercriminalité a des manifestations mondiales et locales. En Côte d'Ivoire, ces manifestations présentent des spécificités en raison du passage de la criminalité financière à la criminalité rituelle. La Côte d'Ivoire et les autres Etats doivent s'investir dans la sécurisation informatique pour faire barrière aux cybercriminels.

La séance d'évaluation du projet de monsieur YOBOUE Bassa, a , quant à elle, montré que l'état sanitaire des fermes, la production manuelle du lait, le transport et la vente sans chaîne de froid à la température ambiante sont des facteurs de contamination du lait et de toxi-infections. Pour l'attiéké, les sites de production mal entretenus, les mauvaises pratiques de production et de conservation contribuent au risque de contamination dans la filière.

PRIX DU JEUNE INVENTEUR 2015

Le PASRES, Programme ivoiro-suisse de financement de la recherche scientifique, a décidé d'instituer ce Prix, en partenariat avec l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIPI), pour apporter une contribution à l'organisation des Assises de la Jeunesse et surtout, pour la promotion de l'esprit de créativité au niveau des jeunes de notre pays.

L'objectif de ce Prix est de célébrer un jeune qui peut servir de modèle dans le domaine de l'invention et de l'innovation technologique.
Ce Prix est doté d'un montant de deux millions (2 000 000) FCFA pour le Prix d'Excellence et d'un million (1 000 000 FCFA) pour le Prix d'Encouragement.

Cette année, le Prix d'encouragement a été décerné à Monsieur GBEPKON Sévi Samuel N'guessan pour la conception d'un dispositif destiné à la protection de la tasse à latex d'hévéa contre les eaux de pluie (dénommé SIVE).

APPEL À PROJETS 1ÈRE SESSION 2015

Du 3 février au 16 mars 2015, le Secrétariat Exécutif du PASRES a procédé au lancement de la 1ère session 2015 du PASRES, dans la presse écrite et sur le site internet du Programme. Au terme de cet appel à projets qui a couvert tous les domaines scientifiques financés par le PASRES, 150 propositions de projets ont été réceptionnées au Secrétariat Exécutif du PASRES.

Sur le plan international

MISSIONS DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

Du 12 au 16 février 2015, le Président du Conseil Scientifique et le Secrétaire Exécutif du PASRES ont effectué une mission au Burkina Faso. Cette mission avait pour objectif d'échanger avec les organes dirigeants du CAMES, du FONRID et de la SOACHIM.

La mission a débuté par une rencontre de la délégation du PASRES avec le Secrétaire Général du CAMES. Au cours des échanges qui ont porté sur la Revue des Sciences Sociales du PASRES (RSS), le Secrétaire Général du CAMES a marqué la disponibilité de son institution à accompagner le PASRES en vue de garantir la pérennité et la régularité de la revue.

Suite à cet entretien, la délégation du PASRES a eu trois séances de travail avec la Direction Générale du Fonds pour la Recherche et l'Innovation (FONRID), en vue d'identifier des axes de coopération en matière de recherche.

La mission s'est achevée par une rencontre avec les dirigeants de la Société Ouest Africaine de Chimie (SOACHIM). Les échanges ont porté sur l'appui du PASRES à l'organisation de la 16ème journée de la SOACHIM en Côte d'Ivoire et sur l'institution d'un Prix PASRES-SOACHIM pour récompenser un jeune chercheur en chimie ainsi que les meilleurs posters.

La Science au service du développement
PASRES
Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique

Swiss TPH
Swiss Tropical and Public Health Institute
Schweizerisches Tropen- und Public Health-Institut
Institut Tropical et de Santé Publique Suisse

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique